

**Avis ARS Grand Est du 1<sup>er</sup> janvier 2021**  
**concernant la situation épidémique de la Meurthe et Moselle**

Les indicateurs sanitaires publiés par Santé publique France dans ses points de situation épidémiologiques régionaux depuis la semaine 31 témoignent d'une reprise active de la circulation du virus COVID 19 dans le département de Meurthe et Moselle. Après une multiplication par 2 du nombre de cas positifs en une semaine en semaine 35, le taux d'incidence continue à augmenter pour atteindre du 12 au 18/10 le taux de 173 cas pour 100 000 habitants et le nombre de 339,1 la semaine du 20 au 26 octobre 2020, dépassant ainsi au niveau du département, le seuil d'alerte maximal de 250 pour 100 000 hab. en semaine 43. Le taux d'incidence a augmenté pour atteindre un pic en semaine 44 avec un taux d'incidence de 435,9 pour 100 000. Une diminution est amorcée en semaine 45 pour arriver en semaine 48 (23 au 29 novembre) avec un taux d'incidence de 133 pour 100 000 hab.

Depuis la semaine 49, une augmentation du taux d'incidence est à nouveau observée sur le département de Meurthe-et-Moselle comme sur la région Grand Est.

Sur les 4 premiers jours de la semaine 53-20 (28 décembre – 03 janvier), la circulation virale active est à un niveau toujours élevé avec 9 985 nouveaux cas sur les 4 premiers jours de S53\* (données non consolidées), contre 9 078 nouveaux cas le 25/12 sur les 4 premiers jours de S52\* (10 727 sur l'ensemble de la semaine) et 12 798 en S51-20 (dans le contexte d'une semaine normale d'activité).

Taux d'incidence pour 100 000 habitants :

	<b>Grand Est</b>	<b>Meurthe et Moselle</b>	<b>Métropole</b>
Semaine 31	8,1	16,7	
Semaine 32	9,8	20,7	
Semaine 35	27,8	32,2	
Semaine 36	31,0	36,7	
Semaine 37	41,0	56,7	79,5
Semaine 38	45,6	52	65,5
Semaine 41	93,5	115,4	123,6
Semaine 42	158	173,2	199,1
Semaine 43	325,3	302,8	356,1
Semaine 44	459,0	435,9	469,5
Semaine 45	427,7	360,8	338,3
Semaine 46	257,4	223,4	189,0
Semaine 47	176,5	171	161
Semaine 48	134,7	133	117
Semaine 49	144,9	163	140
Semaine 50	185,1	236	206
Semaine 51	232,2	297	274,7
Semaine 52	194,5	254	242,7

Au terme de la 6<sup>ème</sup> semaine de confinement, la circulation virale tous âges est en hausse, tant au niveau de la métropole (+47% entre les semaines 49-20 et 50-20 contre +19% entre les semaines 48-20 et 49-20) que du département dans son ensemble (+44% entre les semaines 49-20 et 50-20 contre +23% entre les semaines 48-20 et 49-20).

En semaine 52 (21-27 décembre), le taux d'incidence départemental est de 254 nouveaux cas / 100 000 habitants, en baisse par rapport à la semaine 51 (297 / 100 000). Ce taux est cependant difficilement comparable aux taux hebdomadaires précédents compte tenu du fait que l'activité analytique de la semaine 52 s'est concentrée sur 4 jours (21-24 décembre) et a atteint un niveau très élevé (6 129 personnes testées / 100 000 habitants contre 4 528 / 100 000 en semaine 51). Du fait de l'activité analytique élevée, le taux de positivité est en baisse (4,1% contre 6,6%).

Chez les 65 ans et plus, le taux d'incidence départemental est de 300 nouveaux cas / 100 000 habitants âgés de 65 ans et plus en semaine 52, en baisse par rapport à la semaine 51 (355 / 100 000 habitants) mais restant toujours important et supérieur au taux d'incidence pour la population générale.

43 clusters sont actuellement suivis en Meurthe et Moselle par l'ARS dans le cadre du contact tracing de niveau 3 dont 20 se situent dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Par ailleurs, il est à signaler des clusters dans 3 établissements sanitaires. L'ensemble de ces situations sont suivies.

Ces éléments montrent bien que le virus continue de circuler et que les personnes âgées représentent toujours une part de la population touchée de manière importante par le virus sur le département.

En complément du suivi des clusters, l'analyse fine des bases de données marque un volume important de cas positifs en diffus, illustrant une potentielle contamination large au sein de la population si les gestes barrière ne sont pas appliqués.

L'activité Covid-19 de l'association SOS Médecins Meurthe-et-Moselle est en augmentation régulière depuis plusieurs semaines.

L'activité Covid-19 des structures d'urgence est en augmentation sur les semaines 51-20 et 52-20. Le nombre hebdomadaire des nouvelles admissions avec un diagnostic de Covid-19 est en augmentation, y compris dans les services de soins critiques.

1337 nouvelles hospitalisations ont été réalisées en semaine 51 (dont 155 admissions en réanimation) et 1103 en semaine 52 dont 165 en réanimation sur la région Grand Est.

En Meurthe et Moselle, la tension hospitalière est forte. Le Plan Blanc a été déclenché par le CHRU le 15 décembre 2021.

Les lits de réanimation ne sont pas occupés uniquement par des patients covid, du fait de la continuité de la prise en charge des patients non covid par ailleurs. Mais aujourd'hui une augmentation du nombre de personnes hospitalisées pour covid est observée et est préoccupante.

En semaine 49, 126 personnes ont été hospitalisées (tous services confondus dont 13 patients en soins critiques). En semaine 51, ce nombre est passé à 209 dont 39 en soins critiques. En semaine 52, 196 personnes sont hospitalisées pour le covid dont 33 en soins critiques avec un contexte de forte tension et une augmentation de la capacité des lits de réanimation mise en place. A cela s'ajoute la nécessité pour le CHRU d'avoir du renfort RH pour permettre de maintenir voire augmenter ce capacitaire en fonction de l'évolution de la situation.

Les efforts faits par les acteurs des entreprises, de l'éducation, les autorités préfectorales, sanitaires et les municipalités doivent s'accompagner d'une grande rigueur de la population et en particulier de ceux en contact avec les personnes les plus fragiles dans le respect des mesures barrières.

Il est important de maintenir l'adhésion de la population aux mesures barrières de protection individuelle (port du masque, respect de la distanciation sociale, lavage des mains et utilisation de solutions hydro-alcooliques) car le virus circule toujours activement avec des taux d'incidence toujours plus importants que ceux observés durant l'été et nécessitent toujours une vigilance de chacun à chaque instant.

Au regard de cette évolution sur la Meurthe et Moselle, il apparaît impératif d'adopter les mesures limitant tout rebond épidémique et concourant à l'obligation et au respect des gestes barrières notamment lors de rassemblements extérieurs, dans les files d'attente ou de regroupements de personnes sans aucune protection, propices à l'apparition de clusters.

Dans l'attente du déploiement de la stratégie vaccinale, le respect des mesures de prévention individuelles et la limitation des contacts constituent les seuls moyens efficaces de freiner l'épidémie. Le respect, en toutes circonstances et par tout le monde, de ces mesures individuelles, couplées aux mesures collectives, est indispensable pour enrayer cette deuxième vague et soulager la pression sur le système de soins.

Pour se protéger et protéger les autres, il est toujours primordial de respecter une distance d'au moins un mètre entre les personnes, aérer les pièces pendant 10 minutes au moins deux fois par jour, porter le masque lorsqu'il est recommandé, éviter les poignées de mains et les embrassades, y compris avec ses proches, et respecter les gestes barrières habituels.

Cette situation impose aux pouvoirs publics de prendre les mesures restrictives pour contenir la propagation d'une épidémie qui, à ce jour, a causé plus de 60 000 décès en France en dépit de mesures rigoureuses d'interdiction de la plupart des déplacements durant deux mois, en évitant de risquer de remettre le système de santé sous tension et d'avoir à adopter de nouveau des mesures ayant un coût économique et social élevé.

Dans le cadre de la Loi sur l'état d'Urgence Sanitaire, les préfets sont autorisés à prendre des mesures spécifiques.

Compte tenu des différents éléments exposés ci-dessus, l'ARS Grand Est émet un avis très favorable à toutes mesures prises par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle afin de réduire les situations de contamination au virus COVID-19.

Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est,

La Déléguée Territoriale de Meurthe et Moselle par intérim de l'ARS Grand Est



Aline OSBERY

